Dém´Act
Dématérialisation des actes des EPLE

ACADÉMIE DE
Montpellier

ÉTABLISSEMENT
Lycée Paul Sabatier

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : **2022/2023**

Numéro de séance : 1

Date de convocation : 10/10/2022

Présidence de : **Eric GELIS, Proviseur**

Quorum : **16**

Nombre des présents : 19

Nombre d'absents excusés : 2

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes	N°
I. Validation du CR précédent	Vote				
II. Installation du Conseil d'Administration et des commissions	Vote				
III. Validation du Règlement Intérieur du C.A.					
IV. Bilan moral et financier des associations ayant leur siège au lycée					
V. Concessions de logements	Vote				
VI. DBM pour vote et information	Vote				
VII. Participation financière des familles aux voyages scolaires : - Echange Espagne – Baeza - Voyage Section Euro à Séville - Echange occitan avec St Vincent de Tyrosse - Voyage latiniste au Portugal	Vote				
VIII. Contrats et conventions	Vote				
IX. Remboursement frais de déplacement stages étudiants BTS	Vote				
X. Situation des travaux au Bâtiment C					
XI . Questions diverses					

Signatures

Le Président

LYCÉE PAUL SABATIER - CARCASSONNE
Eric GELIS
Le Proviseur

Le Secrétaire

PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du : 20 octobre 2022

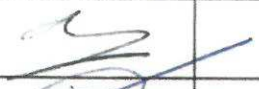
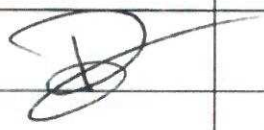
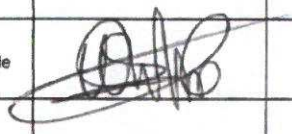
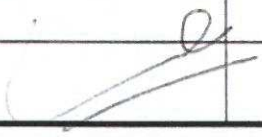
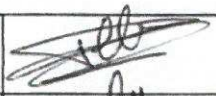
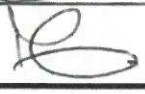
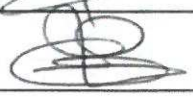
Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	GELIS Eric	X						
	Adjoint	MIEGEVILLE-TATE Stéphane	X						
	Gestionnaire	TEJEDOR Aude	X						
	CPE	LANE Christelle			X				
	Chef des Travaux	PISANI Christine	X						
Élus locaux	Collectivité de rattachement	ANDRIEU Philippe		X		ASSIE Benjamin			
	Collectivité de rattachement	COSTE Alain	X			VILAS Sylvie			
	Commune siège	MONTUSSAC M-Aude	X						
	Commune siège	BIGOT Xavier		X		ARIAS Placide			
Personnalité qualifiée		DESTAINVILLE Dominique	X						
Total			7						

Personnels De l'établissement	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	ILHES Joël	X			RIES Wilfried	X		
		MARIS Hervé	X			JAUNE Jennie			
		AVIGNON Mathieu	X						
Total			3						

Parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	SERNY Delphine	X			DELORME Samuel			
		SALHI Amal	X			NAUDY Laurent			
		GUIJARRO Florence	X			EL KIHEL Mustapha			
		LE MENN Fabienne	X			HAVE Anne-Laure			
		PEYRAS Bruno	X			BASCHOU Jean-Louis			
	Élèves	GUIJARRO Hugo	X			NAAS Mia	X		
		MARSLI Salma	X			LOYER Vanessa	X		
		TORVISCO Ornella				CARON Lou-Ann			
		KLEIN Maxime			X	LUCET Yoan			
		BELGHARBI Rhamouna	X			KHELIFI-KHADIR Issam		X	
Total			8						

CONSEIL D'ADMINISTRATION

20 octobre 2022

QUALITE	NOM Prénom	Signature	NOM suppléant	signature
Président Le chef d'établissement	GELIS Eric			
Le chef d'établissement adjoint	MIEGEVILLE-TATE Stéphane			
L'adjoint gestionnaire	TEJEDOR Aude			
Le conseiller principal d'éducation	LANE Christelle	Excusée		
le chef des travaux	PISANI Christine			
Deux représentants de la collectivité territoriale de rattachement	ANDRIEU Philippe		ASSIE Benjamin	
	COSTE Alain		VILAS Sylvie	
Deux représentants de la commune siège de l'établissement	MONTUSSAC Marie-Aude			
	BIGOT Xavier		ARIAS Placide	
Une personnalité qualifiée,	DESTAINVILLE Dominique			
Trois représentants élus des personnels de l'établissement				
personnels ATOSS	ILHES Joël		RIES Wilfried	
personnels ATOSS	MARIS Hervé		JAUNE Jennie	
personnels ATOSS	AVIGNON Mathieu			
Dix représentants élus des parents d'élèves et des élèves				
représentants des parents d'élèves	SERNY Delphine		DELORME Samuel	
représentants des parents d'élèves	SALHI Amal		NAUDY Laurent	
représentants des parents d'élèves	GUIJARRO Florence		EL KIHEL Mustapha	

représentants des parents d'élèves	LE MENN Fabienne		HAVE Anne-Laure	
représentants des parents d'élèves	PEYRAS Bruno		BASCHOU Jean-Louis	
représentants des élèves	GUIJARRO Hugo		NAAS Mia	
représentants des élèves	MARSLI Salma		LOYER Vanessa	
représentants des élèves	TORVISCO Ornella		CARON Lou-Ann	
représentants des élèves	KLEIN Maxime	Excusé	LUCET Yoan	
représentant des étudiants	BELGHARBI Rhamouna		KHELIFI-KHADIR Issam	

Mr GÉLIS félicite les élèves pour leur élection puisque ce sont les seuls où il y avait plus de candidats que de places à pourvoir. Il précise qu'aucune liste n'a été présentée pour le personnel enseignant et d'éducation.
Il rappelle que lors du 1er CA, les suppléants sont également invités afin de comprendre le déroulement d'un CA et si ce n'est pas fait en amont élire les participants aux différentes commissions. Ils ne peuvent pas participer aux débats. Ils sont libres de quitter à n'importe quel moment la séance ou de rester jusqu'au bout et partager le pot proposé à l'issue.
La secrétaire de séance sera Mme Serny, représentante des parents d'élèves élus.
Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.
Lecture de l'Ordre du Jour.
Mr Gélis précise qu'une motion des parents d'élèves vient de lui être communiquée. Il l'accepte et l'ajoute à l'OJ.

RUBRIQUE I.: Validation du C.R. précédent

Vote à l'unanimité

Votants : 19	Pour	19
	Contre	
	Abstentions	

RUBRIQUE II.: Installation du Conseil d'Administration et des commissions

Mr Gélis rappelle qui sont les membres de Droit, à savoir lui-même, Mr Miègeville-Tate, Mme Téjédor, Mme Lané, Mme Pisani, directrice des travaux, les représentants de la Mairie, Mme Montussac et M.Bigot de la Région, Mr Coste et Mr Andrieu (absent ce jour), une personnalité qualifiée, Mr Destainville.
Les personnels élus du lycée composent la deuxième partie du CA et les usagers : les parents d'élèves élus et les élèves élus composent le 3ème tiers.
Mr Gélis indique que la Commission Permanente si elle est maintenue devra faire l'objet de délégation de pouvoir de la part du CA. En cas aucun cas, elle ne peut rester uniquement consultative. Il faut choisir entre la supprimer ou la conserver avec une délégation de pouvoir. Le Proviseur propose sa suppression.
Vote : suppression à l'unanimité.

Votants : 19	Pour	19
	Contre	
	Abstentions	

Mr Gélis énumère les compositions des différentes instances après avoir pris attache en amont avec les différents corps :

- Conseil de discipline
- Commission d'hygiène et de sécurité
- CVL
- Comité d'éducation à la Santé et à la Citoyenneté
- Commission Restauration
- Commission éducative
- Conseil pédagogique

RUBRIQUE III.: Validation du Règlement Intérieur du C.A.

Aucune remarque, il est reconduit par tacite reconduction et demeure inchangé. (Annexe 1)

RUBRIQUE IV.: Bilan moral et financier des associations ayant leur siège au lycée

- AS Établissement : solde sept 2022 : 8860.63 € (+2158€)
  Activités qui n'ont pas nécessité de transport d'où le solde positif.
  L'équipe de futsal féminine s'est qualifiée pour le championnat de France et a terminé 4ème.

- Maison des Lycéens « Bouge ton lycée » :
  Solde de 13000€ en sept 2021, 13080€ en sept.2022
  Bilan moral : différents projets : journée Halloween, Sidaction, concours de Noel, contribution des photos de classes etc.....
- Ma Vie d'étudiant : sept 2022 solde : 243.39 €
  Demander des dons aux entreprises pour aider ceux qui en ont besoin, l'association est là pour aider les étudiants à se nourrir gratuitement.
  Mise en place des « Doggy Bag » entre le 21 mars et le 08 avril : plus d'une tonne de nourriture distribuée.
  Repas gratuit pour les étudiants : nécessité de constituer l'association afin de percevoir des dons pour les repas : invendus, dates courtes .... Action diffusée par TV Carcassonne
  Financement de l'association par les cotisations des adhérents, environ 100étudiants, cotisations : passée de 1 à 2 € + Aide MDL
- Amicale des Enseignants : sept 2022 solde 3102.68 €
  Cotisation : 20.00 € pour les Cadres - Cotisation : 10.00 € pour les autres
  1408.00 € de cotisation
  Finance l'apéritif d'accueil des nouveaux arrivants, cadeaux de naissance et départ en retraite, Magie de Noël, Randonnée, chocolat de Noël....

  2 Psychologues de l'Education Nationale sur l'établissement qui portent une attention particulière sur les élèves qui en ont besoin et participent au taux de décrochage : présence les lundi, mardi après-midi et jeudi.
  Nécessaire pour l'équilibre des élèves ; 90 élèves reçus répartis sur les 3 niveaux,
  90 élèves reçus au 1er trimestre, 110 au 2ème trimestre (majoritairement à cause de parcoursup qui ouvre en décembre) et 40 au 3ème Trim.
  Question de Mme Le Menn (parent d'élève) sur les modes de communication et publications des projets des élèves et étudiants qui ne sont pas portés à la connaissance des parents d'élèves.
  Réponse des élèves : tout se fait via les réseaux sociaux (Instagram notamment)
  Réunion prévue pendant les vacances pour revoir la communication et faire le point pour une meilleure visibilité pour tous avec utilisation du site du lycée.

RUBRIQUE V.: Concessions de logements

Vote pour les nouvelles concessions qui doivent ensuite être validées par la Région.
2 nouvelles concessions au 1ER septembre 2022 attribuées à Mr Ilhes et Mme Cordier+ un logement avec une convention d'occupation précaire concernant Mme Pisani.
La proposition d'attribution et la désaffectation sont votées à l'unanimité.

Votants : 19	Pour	19
	Contre	
	Abstentions	

RUBRIQUE VI.: DBM pour vote et pour information

- Pour info (Annexe 2) : pas besoin de vote ; concerne les rénovations (volets roulants ....) et l'utilisation des subventions obtenues
- Pour vote (Annexe 3-4) : Prélèvement de 20000 € sur Fond de Roulement :
- 18000 € au titre de la facture de gaz (surconsommation de 30000€ liée au problème d'installation ; la Région a obtenu une indemnité de 12000 €)
- 2000€ au titre de l'explosion des prix des produits d'entretien

  Vote à l'unanimité

Votants : 19	Pour	19
	Contre	
	Abstentions	

Question de M. Destainville : Le budget prévisionnel prévoit-il l'augmentation des charges et notamment celle du gaz ?
Réponse de Mme Téjédor : Point sur le Fond de Réserve et explication des difficultés à anticiper correctement compte tenu de la situation économique ; 1ère fois que cela n'est pas prévisible.
Lorsque l'on fait un prélèvement sur le Fond de Réserve, le seuil minimal à conserver pour le fonctionnement est de 30 jours. Au 31/12/2021, il était de 135 jours de fonctionnement pour le Lycée. Au regard de la situation actuelle et des mois passés, celui-ci s'est réduit et atteint aujourd'hui seulement 79 jours de fonctionnement.
Le fond de Roulement au 01/01/2022 était de 170000 euros ; la dépense moyenne par jour est de 2000 €.
L'augmentation du gaz est d'environ 40% soit de 90000€ à 150000€ pour la prochaine facture.
Le budget a bien prévu cette augmentation mais la situation ne permet d'envisager une position sereine compte tenu des augmentations permanentes des charges d'énergie : gaz et électricité.

Avec la maintenance, de nombreuses actions ont déjà été mises en place telle que le remplacement des ampoules par des Leds, des détecteurs de présence, l'extinction automatique des ordinateurs à 20h, la coupure au tableau de l'électricité pendant les vacances afin d'éviter la consommation des PC et divers écrans qui restent en veille....

Il reste maintenant la Responsabilité de chacun pour réduire la consommation électrique et la mise en place d'Actions Citoyennes.

Question de M. Destainville : sur la mise à jour sur serveur ou sur PC ?
Réponse de Mme Téjédor : Les serveurs sont externalisés.

Question de Maxime Lucet(élève) : Est-il possible de centraliser les projecteurs aux PC ?
Réponse de Mme Téjédor : L'installation électrique ne le permet pas. La coupure électrique est faite au tableau pendant les vacances afin d'éviter la consommation des PC et divers écrans qui restent en veille.
De précédents relevés via des capteurs ont permis de confirmer la diminution de la consommation pendant les vacances, ainsi que l'utilisation des LEDS qui permettent des économies d'énergie.

Il faut prendre conscience et acquérir des réflexes afin de poursuivre l'engagement du Lycée dans le cadre du Développement Durable, par la mise en place d'actions, nous vivons une situation inédite, nous ne pouvons plus fonctionner comme avant.

Comment faire avec l'augmentation des achats et l'augmentation des dépenses ?
Politique de choix avec les dépenses obligatoires et celles que l'on doit mieux maitriser.

RUBRIQUE VII.: Participation des familles aux voyages scolaires

L'incertitude concernant le prix qui risque de repartir à la hausse avec des conditions floues mènent à réfléchir concernant les voyages au Portugal et Séville ,compte tenu des contrats proposés qui indiquent une augmentation des tarifs si augmentation des prix du carburant ; jusqu'à 20 jours avant le voyage ; le prix du transport sera répercuté à 100% : augmentation à minima de 8% ; impossibilité de mise au vote de la participation des familles dans ce cadre incertain (il n'est pas possible de demander aux familles une somme supplémentaire non prévisible avant le voyage)
Pour l'échange avec Baeza (ville jumelée avec Carcassonne) le prix est garanti par le voyagiste à la date de la signature du contrat.

Question de Bruno Peyras(parent d'élève) : l'échéancier pour le voyage ne peut pas être dans un temps restreint ? Comment prévoir cette répartition ?
Réponse de Mme Téjédor : c'est la difficulté et nous n'avons aucune certitude, il faut voir avec les contrats des voyagistes et les clauses incluses (Couchouron et VTO)

M.Peyras : Les enseignants sont-ils informés ?
Réponse Mme Téjédor : oui
Les Assurances ont des conditions restreintes et ne sont applicables que pour le Covid et avec des frais Annulation.

L'incertitude concernant l'augmentation des tarifs d'énergie fragilisent les finances de l'établissement et nécessite de prendre sur les réserves.
Les propositions de voyage pour le Portugal et l'Andalousie ne seront donc pas mises au vote par le Proviseur pour la participation des familles.

Question de M.Peyras : .Les contrats ont-ils été renégociés ?
Réponse : oui. Ils devront être votés au prochain budget avec des certitudes sur les prix.

Question de Hugo Guijarro(élève) : Cela concerne un voyage en particulier ?
Réponse de Mme Téjédor : les 2 peuvent être annulés

Question de Maxime Lucet : Qu'en est-il des chèques déjà donnés ?
Réponse de Mme Téjédor : rien n'a été donné puisque non voté au CA et nécessité d'avoir l'accord des Autorités de Contrôle : Rectorat et Région.

L'échange avec Baeza en Andalousie (Annexe 5) concerne 25 élèves, du 14 au 21 avril 2023, avec 4 accompagnateurs pour une participation de 270 € par familles et un budget de 8180 €.
Dans le cadre du jumelage avec la ville de Carcassonne : il y aura un accueil par la Mairie proposé par Mme Montussac.
Question de Hugo : quelle classe est concernée ?
Réponse de Mme Téjédor et de Mr Gélis : les élèves de 1ère

L'échange avec St Vincent de Tyrosse (Annexe 6) dans le cadre de l'enseignement des langues Régionales : concerne tous les élèves de Première, Terminale et Seconde – Occitan ; soit 27 élèves et 2 accompagnateurs ; participation par famille : 85 € pour un budget total de 3701 €.
Vote pour Baeza : à l'unanimité pour la participation des familles et l'autorisation donnée au Proviseur pour signer les documents nécessaires à la réalisation.

Votants : 19	Pour	19
	Contre	
	Abstentions	

Vote St Vincent de Tyrosse : à l'unanimité pour la participation des familles et l'autorisation donnée au Proviseur pour signer les documents nécessaires à la réalisation.

Votants : 19	Pour	19
	Contre	
	Abstentions	

L'échange avec Allemagne n'a pas besoin d'être voté car vote déjà effectué au dernier CA de juin 2022. Il sera néanmoins représenté au prochain CA car le nombre d'accompagnateurs a été réduit.

RUBRIQUE VIII.: Contrats et conventions

Convention Adhésion Greta CFA Aude (Annexe 7) : modification pour Greta Aude PO
Objectif : Poursuivre les formations dans l'établissement dans le cadre de la formation continue et de l'apprentissage ; BAC +1 dans la gestion des filières sport ; BTS SIO : 6 élèves en apprentissage ; projet de Licence Pro Informatique Développement
L'Etablissement support devient le Lycée Picasso à Perpignan tout en gardant pour présidence un chef d'établissement de l'Aude.
Vote délégation à M. Gélis pour la signature de la Convention

Question de Mme Le Menn : Quels changements cela va-t-il impliquer ?
Réponse de M. Gélis : cela implique moins de proximité mais des moyens supplémentaires.
Intervention de M. Coste : les fonctions support seront mutualisées. Une dynamique supplémentaire. Maintient de la formation par territoire
Vote à l'unanimité

Votants : 19	Pour	19
	Contre	
	Abstentions	

Convention des marchés avec la Région (Annexe 8) :
Marchés négociés sur des domaines élargis pour permettre au lycée des gains d'économies.
Groupement de Commande : échéance en 2024
Les achats via la Région donnent accès à de meilleurs tarifs. Volonté de plus de sobriété, de réductions de coûts.
Adhésion non obligatoire mais bénéfique
Vote à l'unanimité pour le renouvellement à cette adhésion

Votants : 19	Pour	19
	Contre	
	Abstentions	

Convention pour les copieurs :
Depuis 2016, le lycée était propriétaire des 4 photocopieurs, payés par la Région.
Paiements des coûts de copie uniquement
Vieillissement rapide des machines
Depuis Contrat de location (Annexe 9-10) : 6ans mais pannes fréquentes
Renouvellement débuté en 2020 ; Appel d'offre : Copy Bureautique : problème dans le choix pour le renouvellement car les machines retenues n'ont pas résistées pour la durée prévue de 63 mois. Usées au bout de 24 mois.
Choix fait pour le renouvellement :
4 photocopieurs moins puissants pour les enseignants
2 photocopieurs pour l'administration
Avec usage restreint de la couleur
Pour un coût de 800 € HT par mois

Question de M. Destainville : quel est le coût de la copie ?
Réponse de Mme Téjédor : 0.0039 € HT

Question de Maxime Lucet : N'est-il pas possible de favoriser la dématérialisation en profitant de l'ENT entre professeurs et élèves ?
Réponse de Mme Téjédor : expérience d'un enseignant qui l'a mis en place et les étudiants finissent par éditer les cours
Intervention de Hugo Guijarro : cela pourrait être discriminatoire que les lycéens impriment eux-mêmes ; tous n'ayant pas les mêmes possibilités ou capacités pour éditer
Intervention de Rhamouna Belkharbi (étudiante) : expérience en séance informatique : comment utiliser les cours dématérialisés : expérience BTS
Réponse de Mme Téjédor : pour les enseignants, il y a un besoin pédagogique d'avoir les documents imprimés.
Question de Mme Le Menn : Y-a-t-il un lien avec l'âge des enseignants ?
Réponse de Mme Téjédor : non. Le fait de ne plus écrire va à l'encontre de la base pédagogique, d'après les enseignants.

Mme PISANI : Formation des BTS Pro : utilisation d'une plateforme et la dématérialisation pour les cours

Maxime Lucet : il existe des logiciels et des outils à disposition pour les cours ; cela permettrait d'aider à réduire les coûts de l'encre et du papier.
Réponse de M. Gélis : culture de la photocopie
Vanessa Loyer (élève) : Digitalisation pour certaines matières est difficile mais il faut l'envisager lorsque cela est possible.
Maxime Lucet : validation pour baisser au maximum l'usage du papier

Question de M. Destainville : Cela représente combien de palettes ?

Réponse de Mme Téjédor : communication des chiffres lors du CA du budget.
Le corps enseignant n'est pas prêt au changement.

Hugo Guijarro : La consommation d'énergie via la climatisation, les serveurs ... l'utilisation du numérique pose également problème en terme écologique et environnement.

Rhamouna Belgharbi : en salle ordi : bug dans la semaine : travail sur papier et non sur PC

Maxime Lucet : le matériel est disponible pour la dématérialisation. L'argent investit dans les copies pourrait l'être dans la formation aux enseignants pour mieux maîtriser les outils et logiciels.

Réponse de Mme Téjédor : réclamé il y a quelques années. Formation proposée aux enseignants ; mise en place des bacs bleus pour le tri et le recyclage du papier ; caisses peu utilisées.

Maxime Lucet : les enseignants ne connaissent pas les solutions ou logiciels existants pour travailler avec moins de papier ; ils n'ont pas les moyens.

Réponse de Mme Téjédor : Mme TROUGNOU (enseignante) avait déjà mis en place des informations par le biais d'une association pour savoir comment réduire l'impact et les coûts mais il n'y a pas eu de suite à la réflexion. C'est aussi une question de volonté

Question de Mme Salhi (parent d'élève) : combien coûte la location par an ?
Réponse de Mme Téjédor : 9600€ / an juste pour la location.

Question de M. Destainville : ce montant englobe la location et les coûts variables ?
Réponse de Mme Téjédor : Actuellement coût total de 18000 € / an

Vote : à l'unanimité pour la convention pour le changement des photocopieurs.

Votants : 19	Pour	19
	Contre	
	Abstentions	

RUBRIQUE IX.: Remboursement frais de déplacement stage étudiants BTS

1- **Remboursement de frais de déplacements stage étudiants BTS**

Convention de frais de déplacement signée :
3 tranches actuellement : forfaitaire
< 50 km : 50 €
>50 km : 100 €
Etranger : 150 €

Proposition de suppression de la tranche < 50km

Question de Hugo Guijarro : Ne serait-il pas possible de baisser le montant pour chaque niveau au lieu de supprimer 1 tranche ?
Réponse de M. Gélis : cela n'est pas envisagé. Nous préférons privilégier la distance.

Ce remboursement a été acté en CA en 2014 lorsque les taxes d'apprentissage étaient plus importantes et pas totalement utilisées.

Question de M. Peyras : Serait-il possible de rajouter une tranche intermédiaire afin de distinguer ceux qui sont à plus de 600 m et moins de 40 km ?
Réponse de Mr Gélis : la suppression du créneau <50 km permet de disposer l'enveloppe pour les 2 autres tranches. Celle-ci n'est pas suffisante pour les 3 tranches.

Réponse de Mme Téjédor : <50 km n'est pas justifié car nombre d'élèves font le même trajet au quotidien : lycée domicile
A l'étranger : 1 élève en 2021 et 2 en 2022

Mme Pisani : la taxe d'apprentissage n'a pas pour objet le financement des trajets mais celui du matériel pour équiper les filières technologiques.
Mme Téjédor : en 2014, les taxes étaient plus importantes et le CA a choisi d'aider les élèves de BTS par le remboursement des trajets de stage sous forme de forfait.

Vote : 18 pour - 1 abstention

Votants : 19	Pour	18
	Contre	
	Abstentions	1

RUBRIQUE X.: Situation des travaux au Bâtiment C

1- **Situation des travaux au Bâtiment C:**

Pour info :
1 ère tranche terminée à l'été 2022 : changements des menuiseries
Actuellement : phase d'isolation par l'extérieur : nuisance pour le BDE et BTS
Pendant les vacances de Toussaint : correction des problèmes
Gestion des ouvriers compliquée à gérer
Avancement prévu pendant les vacances de Toussaint et Noël

Question de Vanessa Loyer : qu'en est-il du polystyrène ?
Réponse de M. Maris (personnel non enseignant) : les ouvriers n'ont pas encore de machine adaptée pour le découper ; contact avec l'entreprise il y a 15 jours : attente de la machine début de semaine prochaine
Mme Téjédor : aspiration tentée par le personnel d'entretien mais pas adaptée donc pas efficace
Travaux de qualité et gestion du chantier dans de bonnes conditions : objectifs de bénéfices et économies de chauffage.

RUBRIQUE XI.: Questions diverses

Motion (Annexe 11) déposée par les parents d'élève : M. Gélis rappelle qu'il a l'obligation d'en avoir connaissance en amont en tant que président du CA et l'a ajouté au CA.

Lecture de la motion par Bruno Peyras ; Mr Gélis précise que la motion sera adressée aux autorités.

1- Que prévoyez-vous durant la période mars/juin pour les élèves de Terminale ayant passé leurs épreuves de spécialités ? Quels moyens pensez-vous mettre en place à ce titre pour les préparer au mieux et éviter le relâchement ?
Réponse de Mr Miègeville-Tate : tous les programmes ne seront pas terminés, c'est à partir de la fin des épreuves de spécialités que commenceront les entrainements du grand oral, 3 mois seront nécessaires.

2- Comment le CA et les commissions vont-ils fonctionner en l'absence de représentants du corps enseignant ?
Réponse de Mr Gélis : comme aujourd'hui ; le proviseur indique ne pas avoir été averti de l'absence de liste des enseignants avant la clôture des candidatures. Le courrier des enseignants notifie un désengagement sans plus de précision : désengagement envers le proviseur ou pas de nécessité de présence car confiance ? Juste un constat d'absence de représentation des personnels enseignants regrettable.

3- Faites-vous un sondage sur les post-bacs +1? si oui, quels sont les résultats? si non, pourriez-vous le mettre en place pour permettre un suivi ?

Réponse de Mr Miègeville-Tate: chaque année le CIO communique les affectations. Une comparaison est faite avec le lycée Jules Fil. Les analyses sont communiquées aux équipes pédagogiques de l'année en cours et de l'année passée. Lors de la semaine d'orientation, les anciens lycéens viennent à la rencontre des élèves.

Question des parents d'élèves : Est-il possible d'avoir accès à ces informations et analyses ?
Réponse Mr Miègeville-Tate : éléments non communicables + protection dans le cadre des RGPD

Question de Mme Guijarro : demande d'information globale, pas de nom. Est-il possible que les anciens élèves gardent le lien avec le lycée et fassent un retour d'expérience ? L'idée étant de se faire une représentation dans la poursuite des études.
Réponse de Mr Gélis : oui mais sur la masse ça ne représente rien, le supérieur devrait communiquer les résultats des élèves mais très peu de retour, en 8 ans seulement 6 ou 7 retours.

Les échanges devraient être plus importants dans le cadre de COMPAS. C'est un programme pour créer des passerelles entre les lycées et l'enseignement supérieur et certains de nos enseignants ont intégré ce programme.

4- Nous souhaiterions utiliser Pronote pour communiquer avec les parents d'élèves par le biais de l'adresse mail des parents d'élèves élus, nous trouvons plus aisé ce moyen que le site du lycée que les parents et élèves regardent moins.
Réponse de Mr Gélis : diffusion via Pronote : non, c'est un outil pédagogique à destination des enseignants, des élèves et des familles et nous souhaitons que ça reste comme ça. Si les parents souhaitent diffuser un message à caractère pédagogique, ils peuvent saisir le Proviseur Adjoint qui se chargera de la diffusion. Par ailleurs, nous pouvons donner les adresses mails de tous les parents ayant donné leur accord pour cette communication.
Proposition de la création d'un blog possible sur le site du lycée : oui, voir avec Mme Pisani.

5- Nous désirerions que les conseils de classe se déroulent sur des plages horaires compatibles avec les emplois du temps des élèves et des parents d'élèves, à savoir à partir de 17h, dans la mesure du possible.
Réponse de Mr Gélis : en tant que personnels de direction Mr Miègeville-Tate et lui-même président 19 conseils de classe chacun. Ils font au mieux pour réduire le temps alloué à 15 jours. Le Proviseur considère que seuls les Personnels de Direction doivent présider. La délégation est occasionnelle. Commencer les conseils de classe à 16h00 a été validé par la Direction Académique comme un horaire permettant une participation de tous sachant que 2 conseils de classe supplémentaires sont prévus dans la même soirée.
Pour le 3ème trimestre : la répartition nécessite des conseils de classe sur une journée complète car des informations doivent être transférées dés les premiers jours de juin.

6- Qu'en est-il des problèmes de connexion WIFI? où en sommes-nous?
Réponse de Mme Téjédor : changement par la Région des relais Internet. Les élèves vont pouvoir se connecter avec éduconnect, la connexion devrait être améliorée dans les semaines à venir par la position de bornes pendant les vacances de Toussaint, au plus tard à la fin du mois de novembre.
Question de Hugo Guijarro : pas d'amélioration pour le moment ?
Réponse de Mme Téjédor : c'est compliqué
L'objectif étant la facilité pour tous.

7- Concernant les voyages, l'assurance scolaire du lycée couvre-t-elle l'annulation?
Si non, quel est le coût supplémentaire et donc le tarif définitif?
L'assurance scolaire MAIF couvre les activités dans le cadre d'une Responsabilité Civile et Défense et pour le Rapatriement. Il n'y a pas de clause pour annulation. Le coût serait de 13.00 € par familles pour assurer l'annulation mais cela ne concerne que le Covid. Il n'y a pas d'assurance complémentaire.

Fin de séance : 20h12